

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

AMÉNAGEMENT ET FINITION DU BÂTIMENT

⇒ **Objectif de la formation**

I Domaine d'intervention

Le titulaire du baccalauréat professionnel Aménagement et finition du bâtiment intervient sur chantier pour la mise en œuvre de différents ouvrages de partition intérieure des locaux (cloisons, plafonds), pour la pose de revêtements (murs, sols) et pour l'application de produits de finition à l'extérieur et l'intérieur.

Au sein de l'entreprise et sur site, son activité consiste à :

- ✓ **préparer** la réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier de chantier (plans, descriptif), des techniques et normes en vigueur, en prenant en compte les contraintes de l'entreprise,
- ✓ **réaliser** les ouvrages selon les techniques et procédés de mise en œuvre,
- ✓ **organiser, animer et gérer** le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Le domaine d'intervention du baccalauréat professionnel Aménagement et finition du bâtiment se situe essentiellement sur chantier, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation des bâtiments de type :

- ✓ habitations individuelles ou collectives,
- ✓ locaux professionnels : usines et bureaux,
- ✓ lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux, ...

2. Secteur d'activité

Le titulaire du baccalauréat professionnel Aménagement et finition du bâtiment **exerce son activité dans les entreprises qui réalisent des ouvrages dans le cadre de la construction ou de la rénovation de locaux du bâtiment.**

Dans ce secteur d'activité, l'entreprise participe à l'acte de construire et s'intègre dans un processus continu d'interventions ou l'on peut trouver en amont :

- ✓ le maître d'ouvrage qui fait construire,
- ✓ les maîtres d'œuvre qui conseillent et contrôlent,
- ✓ le gros-œuvre du bâtiment pour la réalisation de supports, de structures,
- ✓ les fournisseurs pour la production et l'approvisionnement des matériaux et composants.

Les entreprises du secteur interviennent sur les activités principales suivantes :

- ✓ Travaux de peinture et revêtements muraux,
- ✓ Travaux d'aménagement (cloisons, plafonds, ...)
- ✓ Travaux de revêtements de sols souples,
- ✓ Travaux de revêtements de sols durs.

3. Place dans l'organisation de l'entreprise

Le titulaire du baccalauréat professionnel Aménagement et finition du bâtiment intervient à la demande du chef d'entreprise ou d'un conducteur de travaux pour préparer et réaliser des ouvrages sur chantier.

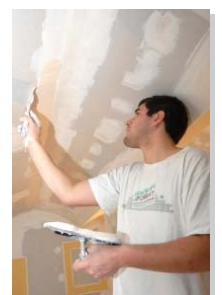
Il s'appuie pour cela sur l'étude technique et sur la programmation des travaux réalisés, selon les entreprises, par le bureau d'études et le bureau des méthodes ou par les personnes qui assurent ces fonctions.

Au sein de l'entreprise, il est amené :

- ✓ à préparer son intervention, organiser les postes de travail et répartir les tâches des membres de l'équipe.

Sur chantier, il est amené :

- ✓ à préparer la mise en œuvre,



- ✓ à organiser la zone de travail et les moyens à mettre à disposition,
- ✓ à réaliser en autonomie et conduire le déroulement de la prestation,
- ✓ à animer le travail d'une petite équipe,
- ✓ à gérer la qualité et la sécurité sur le chantier.

Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie, mais également avec d'autres intervenants du bâtiment dans l'acte de construire. Il peut notamment être en relation avec :

- ✓ des représentants des clients et du maître d'œuvre, des organismes de contrôle, ...
- ✓ des représentants des autres corps d'état et des fournisseurs, avec lesquels il doit être capable de communiquer pour ensuite rendre compte des sollicitations ou difficultés rencontrées.

4 Activités professionnelles

Dans l'entreprise, le titulaire du baccalauréat professionnel Aménagement et finition du bâtiment participe, essentiellement à la fonction réalisation des ouvrages et plus particulièrement aux activités de :

- ✓ préparation,
- ✓ organisation,
- ✓ mise en œuvre sur chantier,
- ✓ conduite de chantier,
- ✓ suivi de réalisation et contrôle qualité.



Le titulaire du baccalauréat professionnel Aménagement et finition du bâtiment doit rapidement s'intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, affirmer son autonomie et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite de chantiers.

Après l'expérience acquise sur les chantiers, à réaliser des travaux et des tâches diverses, il évoluera rapidement vers la qualification de chef d'équipe.

Ayant acquis la maîtrise du métier, il pourra envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

⇒ Organisation de la formation

Durée de la formation :

- ✓ Cas général : 3 années de formation ou 2 années de formation, après un 1^{er} diplôme dans le domaine d'activité

Alternance :

- ✓ 1^{ère} année : 13 semaines au CFA et 34 semaines en entreprise
- ✓ 2^{ème} et 3^{ème} année : 20 semaines par an au CFA et 27 semaines en entreprise

⇒ Conditions d'admission

L'accès en première année du cycle d'études conduisant au baccalauréat professionnel, spécialité Aménagement et finition du bâtiment, est **ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, ou bien de 15 ans à la condition d'avoir au moins un niveau 3^{ème}**.

Pour une orientation en Bac Pro dès le début de l'apprentissage, il est conseillé d'avoir un bon niveau scolaire (au minimum un bon niveau de 3^{ème} générale).

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage de trois ans avec une entreprise dont les activités recouvrent le référentiel professionnel de ce diplôme, par le rendez-vous d'inscription à BTP CFA Vendée, et par le nombre de places disponibles au CFA.

Il est possible d'intégrer le Bac Pro Aménagement Finition directement en 2^{ème} année pour les candidats titulaires du diplôme suivant :

- ✓ BEP Finition
- ✓ CAP Peintre applicateur de revêtements
- ✓ CAP Plâtrier plaquiste
- ✓ CAP Solier moquetriste
- ✓ CAP Carreleur mosaïste

⇒ Les moyens mis en œuvre

- Formation Générale :

Expression Française, Mathématiques / sciences, Dessin d'art, Gestion, Hygiène Prévention Sécurité

- Formation Professionnelle :

Atelier, technologie professionnelle, dessin technique, lecture de plans, métré, exercices pratiques complémentaires...

- Utilisation des Moyens d'Autoformation :

Centre de Ressources et d'Aide à la Formation, Salle Multimédia, Salle Informatique, Audiovisuel.

⇒ Les poursuites de formation

Le Bac Pro permet d'accéder à des diplômes de l'enseignement supérieur tels que BTS ou DUT.

Dans le secteur de la peinture, le titulaire d'un Bac Pro aménagement Finition peut poursuivre sa formation par une Mention Complémentaire Décoration (niveau IV) en 1 an à BTP CFA Vendée ou un BTS Aménagement Finition au CFA de Plérin.